

Question écrite du 6 avril 2016 de M. Sylvain Thévoz: «Violences policières: M. Guillaume Barazzone peut-il sortir du déni?»

Dans sa réponse à la question écrite du 16 septembre 2015 de M. Sylvain Thévoz «Violences policières: mieux vaut prévenir... que fermer les yeux» (QE-429), le Conseil administratif, par la voix de M. Guillaume Barazzone, affirme que le livre *Roms en cité* dont il est question «ne constitue pas une analyse scientifique, mais est davantage le fruit d'une démarche empirique. Il s'agit d'une compilation de déclarations de Roms questionnés sur différents thèmes – dont leur relation avec la police – par des chercheurs de l'Université de Genève et de la Haute école de travail social de Genève.»

La position de M. Barazzone, insatisfaisante, vise donc avant tout à discréditer ce travail de recherche sans donner de réponses quant à la peur des Roms envers la police et à l'expression d'une violence policière envers eux.

Je demande donc quelle est la réponse que M. Barazzone propose afin de lever tout doute sur ces pratiques plutôt que de se limiter à discréditer une étude destinée aux professionnels, entre autres, de l'administration municipale.